

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Afrique de l'Est et de l'Océan Indien

Semaine du 4 mai au 8 mai 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE NAIROBI

EN COLLABORATION AVEC LES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA CIRCONSCRIPTION
(ADDIS ABEBA, DAR ES SALAM, KAMPALA, TANANARIVE)

Faits marquants

- ❖ **Régional** : Sommet *Africa Forward* à Nairobi !
- ❖ **Régional** : Kenya–Tanzanie : accord pour lever des barrières non tarifaires
- ❖ **Régional** : La Chine étend les préférences tarifaires à taux zéro aux pays africains non PMA.

LE CHIFFRE A RETENIR

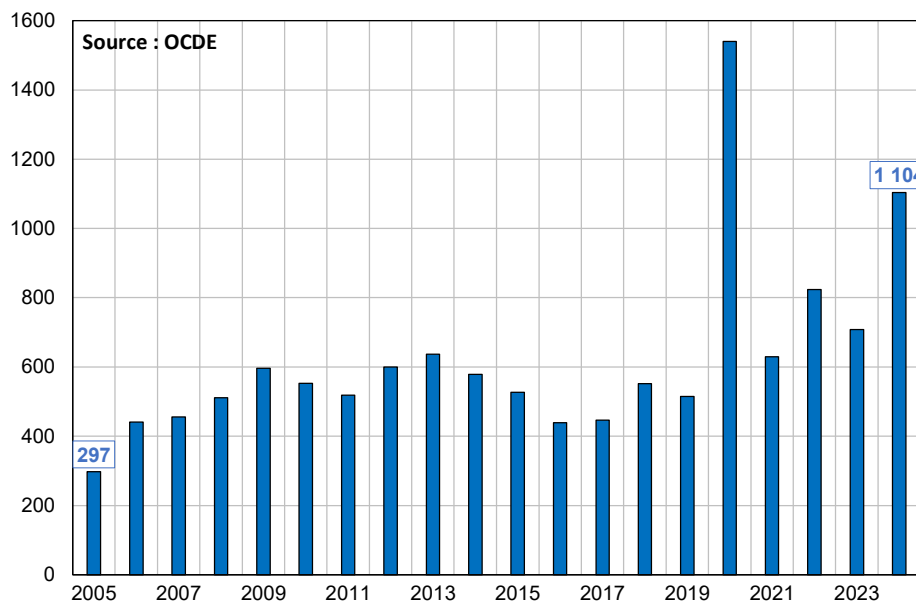
86,9 %

**KENYA : PART DES NOUVEAUX EMPLOIS
CRÉÉS EN 2025 DANS LE SECTEUR
INFORMEL.**

Le graphique de la semaine

AEOI : évolution des investissements solidaires et durables de la France

- en millions d'USD, brute -



La France occupe aujourd'hui une place centrale parmi les bailleurs bilatéraux dans la région, portée principalement par l'action du groupe AFD, dont les engagements ont connu une montée en puissance rapide et significative au cours de la dernière décennie. En 20 ans, les investissements solidaires et durables de la France vers la région AEOI ont été multipliés par près de quatre. En 2024, ils s'élevaient à 1,1 Md EUR. La France se positionne comme le 1er bailleur bilatéral des Comores, le 2e bailleur bilatéral au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie, et occupe la 3e place à Madagascar. Son mode d'action repose sur des prêts, des subventions, de l'assistance technique et des investissements via sa filiale dédiée au secteur privé, Proparco. Les principaux secteurs d'intervention dans la région AEOI sont l'eau et l'assainissement, l'énergie et les infrastructures et services sociaux. Ces chiffres illustrent l'ancrage français en AEOI, un engagement qui sera mis en avant au sommet *Africa Forward* (11-12 mai, Nairobi – cf. brève régionale).

REGIONAL

Sommet Africa Forward à Nairobi

La France et le Kenya coorganisent à Nairobi les 11 et 12 mai, à l'Université de Nairobi et au *Kenyatta International Convention Centre* et le Sommet *Africa Forward*. Sous le haut-patronage des Présidents Macron et Ruto, ce sommet et les événements parallèles qui sont organisés devrait réunir plus de 5000 participants, parmi lesquels des chefs d'État et de gouvernement africains, des PDG français et africains, dirigeants d'institutions de financement du développement, d'organisation des Nations Unies, de l'Union africaine, de jeunes leaders, sportifs, artistes, acteurs de la société civile et des diasporas. L'événement vise à promouvoir un partenariat renouvelé entre l'Afrique et la France, centré sur l'investissement, l'innovation, l'entrepreneuriat et la croissance durable. La première journée sera consacrée au forum d'affaires « *Inspire & Connect* », incluant des rencontres B2B, du réseautage et des ateliers sectoriels. La deuxième journée comprendra des sessions plénières et des tables rondes thématiques sur la paix et la sécurité, la transition énergétique, l'IA et la transformation numérique, l'agriculture, la santé, l'économie bleue et la réforme de l'architecture financière internationale.

La Chine étend les préférences tarifaires à taux zéro aux pays africains non PMA

Depuis le 1^{er} mai 2026, la Chine a étendu le régime de droits de douane nuls aux 53 pays africains entretenant des relations diplomatiques avec Pékin (seul Eswatini ne bénéficie pas du régime), selon une annonce de la Commission des tarifs douaniers du Conseil des affaires d'État chinois publiée le 28 avril 2026. Valable jusqu'au 30 avril 2028, cette mesure élargit l'accès tarifaire préférentiel à 20 pays africains supplémentaires non classés parmi les pays les moins avancés (PMA), à savoir le Kenya, Maurice et les Seychelles. Dans le cadre de ce dispositif, les produits soumis à des contingents tarifaires bénéficieront de droits nuls uniquement dans les limites des quotas fixés, tandis que les droits standards continueront de s'appliquer aux importations dépassant ces seuils. Cette décision s'inscrit dans le prolongement de l'exemption tarifaire accordée depuis le 1^{er} décembre 2024 à 33 PMA africains sur 100 % des lignes tarifaires. En 2025,

le déficit commercial africain vis-à-vis de la Chine a augmenté de +65 %, atteignant environ 102 Md USD.

Kenya–Tanzanie : accord pour lever des barrières non tarifaires

Lors de la visite d'État du président Ruto en Tanzanie le 4 mai 2026, les deux pays se sont donnés un mois pour éliminer les barrières non tarifaires restantes entre les deux pays. Les présidents ont indiqué viser 130 Md KES (1 Md USD) d'échange commerciaux supplémentaires et 65 Md KES (500 M USD) d'investissements transfrontaliers. Le commerce bilatéral a atteint 860 millions de dollars en 2025, soit près de 40 % du commerce intra-CAE-Communauté de l'Afrique de l'Est. Huit protocoles d'accord ont été signés dans les domaines de l'énergie, de la coopération juridique, de l'agriculture, du rail, du transport maritime et de l'harmonisation des normes. Dans le secteur de l'énergie, la ligne de transport Isinya–Singida a été renforcée et un cadre conjoint a été établi pour les projets d'énergies renouvelables ainsi que les accords d'achat transfrontaliers d'électricité. Dans l'agriculture, les deux parties ont convenu de la reconnaissance mutuelle des certificats sanitaires et phytosanitaires pour faciliter les échanges de lait, de viande et de produits frais. Dans les transports, le projet de liaison entre la ligne Voi–Mwatate–Taveta et le Standard Gauge Railway a été relancé.

L'Allemagne investit 32 M USD dans ATIDI pour sécuriser les investissements

Le 5 mai 2026, la ministre du Développement Reem Alabali-Radovan, a annoncé un investissement de 32 M USD dans l'African Trade and Investment Development Insurance (ATIDI). Le protocole d'accord formalise l'entrée de l'Allemagne—via la banque publique KfW—comme 13^e actionnaire institutionnel d'ATIDI, lui conférant un rôle de gouvernance au sein de l'agence. ATIDI a pour mandat de fournir des assurances contre les risques politiques et de crédit aux investisseurs opérant sur les marchés africains. Cet investissement vise à renforcer la confiance des investisseurs en réduisant des risques tels que la volatilité des devises, l'augmentation de la dette publique et l'incertitude politique, qui freinent les investissements privés. ATIDI estime que ce partenariat pourrait générer jusqu'à 500 millions USD de flux commerciaux et d'investissements, notamment en Afrique de l'Est.

BURUNDI

5,9 M USD pour étendre la couverture télécom rurale

Le Burundi a signé un accord de 5,9 M USD entre le Secrétariat exécutif des technologies de l'information et de la communication et l'opérateur public de télécommunications ONATEL Burundi. Cet accord s'inscrit dans le Projet d'appui aux fondations de l'économie numérique, une initiative financée par la Banque mondiale à hauteur de 92 M USD. Le projet prévoit le déploiement d'infrastructures de télécommunications dans 92 collines rurales, qui constituent les plus petites unités administratives du pays, actuellement dépourvues de couverture 2G ou 3G. Il devrait bénéficier à près de 370 000 personnes, y compris les usagers des écoles et des structures de santé. Cette initiative vise à renforcer la souveraineté numérique et à améliorer l'accès équitable à la connectivité sur l'ensemble du territoire. Selon la Banque mondiale et l'Union internationale des télécommunications, la pénétration d'Internet au Burundi reste inférieure aux moyennes régionales, les zones rurales étant particulièrement limitées par des coûts d'infrastructure élevés et une faible attractivité commerciale pour les opérateurs.

COMORES

De nouveaux outils financiers permettant la modernisation du système financier annoncés

La Banque centrale des Comores (BCC) a annoncé le lancement de quatre dispositifs visant à renforcer l'inclusion financière et la modernisation du secteur financier. Présentées le 4 mai, en présence du président de la République, Azali Assoumani, ces réformes incluent « KomorPay », un système de paiement permettant des transferts interbancaires (par virements et chèques) plus rapides, et « Komor Switch », une plateforme nationale reliant les banques et les opérateurs de mobile money, permettant d'effectuer des transferts d'argent entre ces institutions. Quant au programme « Mali Ya Wakazi », il vise à étendre l'accès aux services financiers via un réseau d'agents de proximité, notamment en zone rurale. La création d'un marché obligataire, qui doit permettre à l'État de mobiliser de nouveaux financements via l'émission de titres de

créance, a également été annoncé. Ces initiatives pourraient améliorer la circulation des flux financiers et soutenir l'inclusion, dans un pays caractérisé par une faible bancarisation (taux élargi de 39,2 % en 2024). Le système financier, qui comprend 12 institutions financières au total dont 4 banques en 2024, reste de taille limitée. Ces projets ont notamment été soutenus par le FMI et la Banque mondiale.

ÉTHIOPIE

Le pays obtient une décision favorable dans le différend avec Yapi Merkezi

Le tribunal arbitral de la Cour internationale d'arbitrage de Londres aurait rejeté l'essentiel de la réclamation de 979,9 MUSD introduite par la société turque Yapi Merkezi contre l'Ethiopian Railway Corporation (ERC), concernant le projet de ligne ferroviaire Awash–Kombolcha–Woldia–Hara Gebeya, interrompu en 2021 du fait de la guerre du Tigré. Selon la presse, environ 750 MUSD réclamés ont été écartés et le tribunal a ordonné au contractant de rembourser une avance de 29,1 MUSD perçue auprès de l'ERC. Les ministères éthiopiens des Transports et de la Logistique ainsi que des Finances, initialement visés, ont par ailleurs été retirés de la procédure, excluant tout risque de responsabilité de l'État. Une part des réclamations a toutefois été jugée recevable : le cabinet PricewaterhouseCoopers, mandaté par le tribunal, a estimé le montant de l'indemnisation possible entre 233,1 et 278,9 MUSD, avec un taux d'intérêt de 9 %. La décision finale reste attendue.

Le déficit budgétaire se creuse malgré des recettes en progression

Le gouvernement fédéral éthiopien a enregistré un déficit budgétaire de 93,6 Mds ETB (508,5 MEUR) au 1^{er} semestre de l'exercice 2025/26 [qui commence début juillet], selon le rapport du ministère des Finances. Malgré une hausse notable des recettes et dons (+55 % en glissement annuel) à 705 Mds ETB (3,8 Md EUR), les dépenses ont progressé plus rapidement, atteignant plus de 798 Mds ETB (4,3 Md EUR), soit une augmentation d'environ +80 % sur un an. La hausse des recettes s'explique principalement par l'augmentation des recettes fiscales, qui représentent 82 % du total, portée notamment par la forte progression de l'impôt sur les sociétés (+92 %), soutenue par les récentes réformes fiscales. Du côté des dépenses, leur augmentation résulte essentiellement de la hausse des

charges récurrentes, notamment des salaires publics, des programmes sociaux et des subventions. Le service de la dette pèse également, avec une hausse marquée des intérêts. Le déficit a été principalement financé par l'emprunt intérieur. Malgré ces pressions, la croissance du PIB est projetée à +10,2 % par le gouvernement sur l'exercice 2025-2026 - mais le déficit de la balance commerciale s'est aggravé.

Binance suspendra ses services de trading Pair à Pair en birr à partir du 15 mai 2026

La plateforme d'échange de cryptomonnaies Binance a annoncé la suspension de ses services de trading Pair-à-Pair (P2P) impliquant le birr éthiopien à compter du 15 mai 2026. Cette décision intervient sous la pression croissante des autorités financières du pays, notamment après que la Banque centrale éthiopienne a déclaré illégales les transactions en cryptomonnaies libellées en birr sans autorisation préalable. Les autorités justifient cette mesure par la forte volatilité des actifs numériques, les risques de fraude, de manipulation des taux de change et l'absence de mécanismes de contrôle robustes. Un rapport récent du service national du renseignement et de la sécurité évoque également l'utilisation de ces plateformes pour des activités illicites, telles que la contrebande et le blanchiment d'argent. Binance assure toutefois que les fonds des utilisateurs restent sécurisés. L'entreprise indique collaborer avec les autorités, tandis que les utilisateurs sont invités à finaliser leurs transactions avant l'échéance.

KENYA

Assouplissement temporaire des normes sur le soufre des carburants face aux tensions d'approvisionnement

Le 30 avril 2026, le ministère des Investissements, du Commerce et de l'Industrie a annoncé un assouplissement temporaire des normes relatives à la teneur en soufre des carburants, faisant passer la limite autorisée de 10 mg/kg à 50 mg/kg pour le diesel et l'essence sur une période de six mois. Cette décision est justifiée par les perturbations d'approvisionnement liées au conflit au Moyen-Orient et aux contraintes logistiques affectant le détroit d'Ormuz. Approuvée en consultation avec le Bureau kényan des normes et le Conseil national des normes, cette mesure vise à élargir le nombre potentiel de fournisseurs de carburant du Kenya dans un contexte où l'accès à des carburants à

faible teneur en soufre devient plus difficile. Les autorités indiquent que cette dérogation doit permettre d'assurer la disponibilité des carburants, de préserver la stabilité des importations et de soutenir l'activité économique. La mesure sera réexaminée au terme des six mois, ou plus tôt si les conditions d'approvisionnement mondiales s'améliorent.

824 100 emplois créés en 2025, l'informel toujours dominant

Selon l'Enquête économique 2026 du Bureau national des statistiques du Kenya (KNBS), le Kenya a créé 824 100 emplois en 2025, contre 782 300 en 2024, malgré une légère baisse de la croissance (+4,6 %, après +4,7 % en 2024). L'emploi total est passé de 20,8 millions à 21,6 millions. Le secteur informel a dominé, représentant 86,9 % des nouveaux emplois et 83,8 % de l'emploi total, soulignant la faiblesse structurelle de la création d'emplois formels. L'emploi formel a progressé à 101 000, en 2025 contre 76 000 en 2024. Le chômage s'élève à 2,8 millions de personnes, selon les estimations de l'Organisation internationale du travail. Les pressions sur l'offre de travail persistent, avec 123 928 diplômés universitaires et 162 757 issus de l'Enseignement et formation techniques et professionnels en 2024.

MADAGASCAR

Retrait du Japonais Sumitomo du projet minier Ambatovy, repris par le Britannique Essenwood et le Sud-Africain Zungu

Le conglomérat japonais Sumitomo Corporation a annoncé le 1^{er} mai 2026 la cession de l'intégralité de sa participation de 54,2 % dans le projet de nickel et cobalt Ambatovy au consortium britannique Ambatovy Mineral Resources Investment Holding Company (AMRI), composé du Britannique Essenwood Partners Ltd et du Sud-Africain Zungu Investments Company (Zico). Cette opération, qui devrait être finalisée d'ici septembre 2026, se traduit par un paiement par Sumitomo de 418 M USD. Ce désengagement intervient dans un contexte de difficultés opérationnelles persistantes, d'incertitudes sur les marchés du nickel et du cobalt, ainsi que de perturbations liées au passage du cyclone Gezani. À l'issue de la transaction, le capital d'Ambatovy sera désormais détenu par AMRI à hauteur de 54,17 % et par la société sud-coréenne Korea Mine Rehabilitation and Mineral Resources Corporation (KOMIR) à hauteur de

45,83 %. L'opération s'accompagnera d'un apport en capital de 180 M USD de AMRI, destiné à soutenir la relance des opérations.

Hausse de +200 MGA sur tous les produits à la pompe

L'Office malgache des hydrocarbures (OMH) a annoncé que les prix du supercarburant, du gasoil et du pétrole lampant s'établissent respectivement à 5 100 MGA/L (+4,1 %), 4 860 MGA/L (+4,3 %) et 3710 MGA/L (+5,7 %) à compter du 4 mai 2026. Cette décision intervient alors que le décret d'état d'urgence énergétique a été prolongé de 15 jours le 23 avril dernier, en raison des tensions liées au conflit au Moyen-Orient. L'augmentation des prix reste donc largement inférieure aux mouvements de marchés mondiaux. Par rapport à février 2026, le prix sur les marchés internationaux du supercarburant a augmenté de +49,3 %, celui du pétrole lampant de +134,4 % et celui du gasoil de +137,1 %.

La Banque centrale maintient le taux directeur à 12,0 %

La Banque centrale de Madagascar (BFM) maintient le taux directeur à 12,0 % et affirme sa volonté de faire converger l'inflation vers la cible fixée à +5,0 %, dans un contexte international marqué par de fortes incertitudes. L'inflation est passée de +6,1 % en janvier 2026 (en glissement annuel), à +6,8 % en mars, tirée par les prix des produits alimentaires. L'inflation sous-jacente, hors riz et énergie, est plus élevée (+8,5 %) au 1^{er} trimestre 2026. Les prévisions pour le reste de l'année anticipent des pressions haussières sur les prix (+8,1 % en moyenne en 2026), liées notamment aux chocs externes et aux tensions de la demande, ainsi qu'à la hausse attendue des prix du riz (+4,3 %) et de l'énergie (+9,5 %). Dans ce contexte, les chefs d'entreprises anticipent une faible reprise de leurs activités. L'indicateur infra annuel d'activité économique (IIAE), substitut du PIB, ressort à -3,8 % au T1 2026. Sur le plan extérieur, les exportations ont augmenté de 8 % au T1 2026 malgré un repli des exportations de la zone franche (-10,6 %), tandis que les importations ont baissé (-7,5 %), principalement en raison du recul des intrants de la zone franche (-20,2 %). Dans ce cadre, le maintien du taux d'intérêt directeur à 12,0 % vise à poursuivre le processus de désinflation et à préserver la stabilité financière.

MAURICE

Croissance du PIB de +3,2 % en 2025

Dans le cadre de la mission au titre de l'article IV du FMI menée du 22 avril au 4 mai 2026, l'institution souligne la résilience de l'économie mauricienne, avec une croissance de +3,2 % en 2025, portée par les services, notamment le tourisme et les services financiers, malgré la contraction de la construction. Le FMI prévoit un ralentissement à +2,8 % en 2026, en raison de les impacts de la guerre au Moyen-Orient, particulièrement sur le tourisme. L'inflation, estimée à +3,7 % en 2025, a diminué début 2026, restant dans la cible de la Banque de Maurice (+2,0/+5,0 %). Elle pourrait repartir à la hausse cette année sous l'effet de l'augmentation des prix internationaux de l'énergie et des denrées alimentaires. Le déficit du compte courant s'est creusé en 2025. Quant aux réserves de change, elles ont atteint 10,3 Mds USD à la fin 2025. Sur le plan budgétaire, le déficit primaire (hors dons) est attendu à 3,5 % du PIB sur l'année fiscale 2025/26, contre 6,5 % du PIB en 2024/25, avec une dette publique élevée projetée autour de 88 % du PIB à la fin juin 2026. Le FMI appelle à poursuivre les réformes pour renforcer la soutenabilité budgétaire.

UGANDA

L'inflation augmente légèrement en avril sous l'effet de la facture énergétique

L'inflation annuelle atteint +3,0 % en avril, contre +2,8 % en mars 2026. L'inflation sous-jacente suit cette même dynamique en passant à +3,0 %, alors qu'elle était de +2,9 % le mois précédent. Cette accélération s'explique par une hausse du prix de l'essence et du diesel de respectivement +4,2 % et +8,2 % en seulement un mois. Le prix moyen du diesel est ainsi de 5 222 UGX par litre en avril, contre 4 831 en mars, dans un contexte de flux d'approvisionnement de plus en plus erratiques. Cette dynamique est atténuée par un ralentissement de la hausse des prix alimentaires, qui est de +0,6 % seulement sur les douze derniers mois, contre +1,0 % en mars.

RWANDA

Adoption d'une loi sur les cryptoactifs et la tokenisation

Le 5 mai 2026, le Parlement du Rwanda a adopté à l'unanimité une loi légalisant et réglementant les cryptomonnaies et les actifs virtuels. Cette législation établit le premier cadre juridique global du pays pour les monnaies numériques et les investissements tokenisés, faisant passer ce secteur d'un statut auparavant restreint à un environnement financier réglementé. La supervision sera partagée entre l'Autorité des marchés des capitaux du Rwanda et la Banque nationale du Rwanda. La loi introduit un régime obligatoire d'agrément pour les prestataires de services sur actifs virtuels, exigeant le respect de normes opérationnelles, de règles de divulgation ainsi que des obligations en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme. Elle reconnaît également officiellement la tokenisation, permettant la représentation numérique d'actifs réels dans un cadre légal. Des dispositions strictes d'application prévoient des sanctions financières et des peines d'emprisonnement en cas de non-conformité, afin de protéger les consommateurs et de préserver l'intégrité du marché.

L'Africa CEO Forum mettra l'accent sur les investissements et l'intégration régionale

L' Africa CEO Forum, prévu les 14 et 15 mai à Kigali, devrait réunir plus de 2 500 participants issus des secteurs public et privé, dont plusieurs chefs d'État africains, investisseurs et dirigeants d'entreprise du monde entier. Placée sous le thème de la compétitivité et de la croissance à grande échelle, l'édition 2026 accordera une attention particulière à la mobilisation des capitaux et au renforcement des partenariats public-privé. Les échanges porteront notamment sur l'harmonisation des politiques publiques, l'amélioration des infrastructures régionales et le développement de secteurs stratégiques tels que l'énergie, les transports, l'industrie manufacturière, l'agriculture et les services numériques. Les organisateurs estiment que les difficultés liées à la fragmentation des marchés et aux divergences réglementaires continuent de freiner l'intégration économique du continent. Kigali accueillera ce forum pour la troisième fois après les éditions de 2019 et 2024.

SalamAir ouvrira une liaison directe entre Mascate et Kigali

La compagnie aérienne omanaise SalamAir a annoncé l'ouverture prochaine d'une liaison directe entre Mascate et Kigali, avec un lancement prévu en juillet 2026. Deux vols hebdomadaires devraient être opérés entre les deux capitales.

SOMALIE

Lancement du système de facturation de l'IATA

L'Association du transport aérien international (IATA) a lancé un projet pilote de son système de facturation « *Billing & Settlement Plan* » (BSP) en Somalie. Plusieurs compagnies aériennes, dont Ethiopian Airlines, et 4 agences de voyage participent à la phase pilote. Un lancement complet du service est prévu à la fin du mois de mai. Le BSP sera alors ouvert à l'ensemble des compagnies aériennes desservant le pays et à plus de 300 agences de voyage. Le vice-président régional pour l'Afrique et le Moyen-Orient de l'IATA a souligné l'importance de cette initiative qui renforcera les efforts du gouvernement somalien visant à moderniser le secteur aérien.

15,1 M EUR de l'UE et de la SDC pour répondre aux besoins essentiels de la population

L'Union européenne et l'Agence suisse pour le développement et la Coopération (SDC) ont confirmé un financement de 15,1 MEUR au bénéfice du « *Somali Cash Consortium* » (SCC). L'Union européenne fournira 9 M EUR en 2025/2026 et la SDC 6,1 M EUR sur une période de 4 ans. Le SCC vise à fournir une assistance en espèce à environ 195 000 personnes afin de répondre à leurs besoins essentiels. Il s'agit de l'un des moyens les plus efficaces de fournir une aide rapide grâce à sa capacité à atteindre les populations les plus éloignées et à transférer des montants adaptés au contexte du marché.

SOUDAN

1,94 M USD du Japon pour des projets de réhabilitation

Le PNUD a annoncé une contribution de 1,94 M USD du gouvernement japonais pour financer deux projets qui visent la consolidation de la paix et de la relance économique. Les deux projets cibleront les

zones affectées par le conflit, y compris Khartoum, où environ 1,5 million personnes retournées éprouvent des difficultés d'accès aux services de base et aux moyens de subsistance. Le premier projet vise à faciliter l'accès à l'aide en renforçant les capacités administratives et la coordination de l'aide humanitaire. Le deuxième projet porte sur l'amélioration de l'environnement économique, à travers l'élimination des engins non explosés et la mise à disposition de garanties et de prêts aux entreprises dirigées par des femmes.

SOUDAN DU SUD

Blocage du point de passage avec l'Ouganda par des chauffeurs

Le point de passage de Nimule-Elegu à la frontière avec l'Ouganda est bloqué depuis plus de huit jours par des conducteurs de camions de la Communauté d'Afrique de l'Est. Cette action a été déclenchée après l'agression d'un chauffeur sur la route Nimule-Juba le 28 avril lors d'un contrôle illégal. Elle a provoqué un embouteillage de plus de 16 km, perturbant l'acheminement des marchandises vers le pays et entraînant des pénuries de produits essentiels, notamment de carburant et de denrées alimentaires. Les grévistes réclament la mise en œuvre d'un accord conclu en décembre 2024, entre les autorités ougandaises et sud-soudanaise, visant à mettre fin aux barrières et taxes illégales. L'Ouganda est un fournisseur majeur du Soudan du Sud, avec un volume d'exportation de près de 490 M USD en 2024, sur un total d'importations de 1,1 Md USD.

SEYCHELLES

1^{er} pays africain selon l'indice de prospérité HelloSafe 2026

Les Seychelles arrivent en tête de l'indice de prospérité HelloSafe 2026 en Afrique, avec un score de 98,09, devant Maurice (77,09) et l'Algérie (54,24).

Cette performance repose sur des fondamentaux solides : un PIB par habitant en parité de pouvoir d'achat de 42 110 USD, le plus élevé du continent, ainsi que le meilleur indice de développement humain (0,848). Le pays combine, ainsi, un niveau de richesse élevé avec des inégalités relativement modérées (coefficient de Gini de 32,1), qui soutiennent son classement. L'économie seychelloise reste largement tirée par le tourisme et la pêche, secteurs clés de création de revenus. Maurice se positionne en deuxième place, avec un revenu national brut (RNB) de 12 570 dollars et un IDH de 0,806. Les deux pays sont les seuls du continent à être classés dans la catégorie de développement humain "très élevé" par le PNUD.

TANZANIE

Nouvelle hausse des prix des carburants

Les prix des carburants ont connu une nouvelle hausse ce jeudi 7 mai 2026. Après avoir bondi de +30 % le 1^{er} avril, passant à 3 820 TZS/litre (1,52 USD) pour l'essence et 3 806 TZS/litre (1,52 USD) pour le diesel, les prix atteignent désormais respectivement 4 115 TZS/litre (1,64 USD) et 4 248 TZS/litre (1,69 USD), soit des hausses supplémentaires d'environ +8 % et +12 %. En raison des coûts de transport, la pression est encore plus sensible dans les zones reculées : le diesel atteint par exemple 4 521 TZS/litre (1,80 USD) dans le district de Kyerwa (région de Kagera). Pour contenir la hausse, le gouvernement a introduit une subvention de 259 TZS par litre de diesel et mandaté la TPDC (Tanzania Petroleum Development Corporation) pour sécuriser des stocks couvrant les trois prochains mois (mai-juillet 2026).